Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 février 2024 à 20 heures

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq février, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en visioconférence sous la présidence de Monsieur Aurélien DOMMANGET, Maire, après avoir été dûment convoqué le premier février 2024.

Réunion: Extraordinaire

Etaient présents : Messieurs et Mesdames Véronique CLABAUX, Joël DESSEIN, Aurélien DOMMANGET,

Carole PARREIN, David DUBOIS, Christophe COURBY, Ludivine DUFOUR, conseillers municipaux.

Absents excusés: M. PIQUET Philippe, Mme FASQUELLE Marie, M. SGARD Maxime

Absent: M. LORIDAN Dominique

Procurations: De Philippe PIQUET à Carole PARREIN, de Maxime SGARD à Christophe COURBY

Secrétaire de séance : Ludivine DUFOUR

1 Secrétaire de séance :

Mme DUFOUR Ludivine se désigne secrétaire de séance.

2 Approbation et ratification du compte-rendu du 8 décembre 2023

Pas de remarques. Le compte-rendu est approuvé par les membres du conseil et sera ratifié au prochain conseil.

3 Délibération pour le changement de prestataire du gaz (Vitogaz)

Coût avec notre prestataire actuel, Antargaz : 2 731.22€ HT pour remplir la citerne. Vitogaz est un prestataire français et donc moins cher qui travaille déjà avec des communes voisines, qui nous propose :

- Tarif HT à 931€ la tonne pour une livraison de 1 à 2 tonnes par an et 150€ HT par an de frais d'entretien
- Changement de la citerne, avec installation de la cuve offerte
- Prix bloqués pour 2 ans avec un engagement de 5 ans
- Dépannage sous 48h

Antargaz pomperait le gaz restant dans la citerne et nous le rachèterait au prix auquel il nous a été fourni.

Délibération : 9 voix pour changer de prestataire et travailler avec Vitogaz, et autoriser Monsieur le maire à effectuer les démarches dans ce sens.

4 Délibération de subventions pour la réfection de voiries (rue du Calvaire et Impasse Godde

Il s'agit d'ajouter ces deux rues à la demande de subvention évoquée lors du précédent conseil. Pour information, sur le devis le plus haut de 211000€ HT, la région prendrait en charge 50000€, le département 30000€ et la DSEC de 80% à 100% du reste (sachant que dans le cadre des mesures exceptionnelles déployées par l'Etat pour les communes sinistrées, nous serions plus certainement à 100%

Délibération : 9 voix pour autoriser Monsieur le Maire à ajouter ces deux rues à la demande de subvention, l'autoriser à effectuer les démarches dans ce sens et toucher la subvention.

5 Délibération pour l'aérotherme (chauffage salle des fêtes)

Un seul des deux aérothermes fonctionne. Si défaillance, il n'y a plus de chauffage dans la salle des fêtes et nous ne pourrons plus la louer. Il est très difficile de trouver un prestataire dans le domaine de l'aérothermie.

Un devis réalisé par l'entreprise Bocquet, s'élevant à 6415,17€ HT et comprenant la dépose des deux aérothermes, les fournitures, l'installation d'un seul aérotherme plus puissant, la pose d'un thermostat électronique, le remplacement du bloc de coupure gaz. Garantie de 2 ans pièces et main d'œuvre et de 5 ans sur le corps de chauffe.

Les économies de gaz réalisables sont estimées à 15%.

Une subvention de 1600€ est attendue de la part de la région et nous retoucherions environ 1200€ de FCTVA.

Délibération : 9 voix pour remplacer le matériel au maximum sur la base du devis présenté et au plus rapide et autoriser Monsieur le Maire à demander et toucher la subvention.

6 Questions diverses

Informations:

Le prochain conseil, le samedi 24 février, sera uniquement consacré à l'église, le suivant portera sur les votes relatifs à l'élaboration du budget primitif et le plan communal de sauvegarde.

L'entreprise Ramery a envoyé un devis de 3200€ HT pour changer les 4 horloges et ajouter un candélabre à l'entrée de Clerques côté Bonningues. Ce devis devrait être arrivé en mairie.

Question:

La table de pique-nique disponible depuis novembre 2023 a-t-elle été récupérée. Réponse : non mais elle le sera au printemps car nous n'avons pas de place pour l'entreposer.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21h02.

Fait à Clerques le 5 février 2024.

Ludivine Dufour Secrétaire de séance Aurélien Dommanget Maire